

## Particuliers

### Taxe foncière sur les propriétés bâties – Exonération des installations et bâtiments affectés à la méthanisation (Formulaire 15569)

[Accéder au Formulaire – Cerfa 15569](#)

Disponible uniquement en français.

Concerne l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties des installations et bâtiments affectés à la production de biogaz, d'électricité et de chaleur par la méthanisation.